

ACTUARIAT POUR LES MUTUELLES SANTÉ

Module 1 : Tarification individuelle et collective



2 jours

Fiche
d'inscription sur
www.caritat.fr

Offres spéciales mutuelles



À qui s'adresse cette formation ?

Aux statisticiens, actuaires, chargés d'études, et à tous les collaborateurs des services techniques et bureaux d'études des sociétés mutuelles.

Pour obtenir quoi ?

Connaître l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration d'un tarif en assurance complémentaire santé.

Comment ?

Les apports théoriques alternent, tout au long de la formation, avec des travaux pratiques d'application réalisés sur Excel.

Quels sont les prérequis ?

Niveau minimum requis : connaissances de base en statistique et en assurance santé.

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Noëlle BOGUREAU,
membre qualifié de l'Institut
des Actuaires,
actuaire-conseil, dirigeante
du cabinet CAPS Actuariat.



Contact :
01 44 51 04 00

La formation en pratique...

Quand et où ?

3 et 4 octobre 2013

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Lieu à préciser, Paris centre

Combien ça coûte ?

2 000€ HT + TVA 19,60%, soit 2 392€ TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Parcours complet (4 jours) réduction de 15 % :

3 800 € HT + TVA 19,60%, soit 4 544,80 € TTC.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90 - www.ewh.com.

Demandez le tarif Caritat

Qu'allez-vous apprendre ?

Les principes de tarification santé

- Le modèle coût-fréquence
- Le phénomène d'anti sélection
- L'impact des caractéristiques de la population assurée
- La tarification des prestations non remboursées par le régime de base
- La prise en compte des chargements et taxes
- Zoom sur la spécificité des mutuelles complémentaires santé
- Gestion de données manquantes

La tarification d'un régime santé individuel ou collectif / facultatif

- Les contraintes légales et réglementaires concernant les régimes individuels et collectifs facultatifs
- La méthode de tarification d'une gamme individuelle
- Zoom sur les contrats éligibles à la participation des collectivités locales et territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociales complémentaire santé de leurs agents

La tarification d'un régime santé collectif obligatoire

- Les contraintes à respecter pour bénéficier des exonérations fiscales et sociales et réglementaires et impact sur la tarification
- La méthode de tarification d'un contrat collectif
- Zoom sur la tarification d'un régime collectif sur la base de compte de résultats

Le suivi technique des régimes de complémentaire santé

- Méthodologie de suivi de la consommation santé
- Les comptes de résultats santé
- Le calcul des indexations tarifaires annuelles
- Zoom sur les indicateurs clés de suivi du risque santé en collectif et en individuel

Cette journée s'inscrit dans le cadre du parcours de formation « ACTUARIAT POUR LES MUTUELLES SANTÉ » en 4 jours.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.